



Rappels et avis de sécurité



Canada

Rappels et avis | Enfants | Aliments | Votre santé | Environnement | Produits de consommation

Accueil > Rappels et avis

Partager | Contraste | Imprimer

Peluches Aladdin Genie rappelées en raison d'un risque d'étouffement

Date de début : 18 octobre 2019
Date d'affichage : 18 octobre 2019
Type de communication : Rappel de produits de consommation
Sous-catégorie : Jouets
Source : Santé Canada
Problème : risque d'étouffement
Public : Grand public
Numéro d'identification : RA-71321

Rapport d'incident

Dernière mise à jour: 2019-10-18

Résumé

- **Produit:** Peluches Aladdin Genie (10 pouces)
- **Problème:** Le nez du Génie et la boucle d'oreille peuvent se détacher, ce qui présente un risque d'étouffement.
- **Ce qu'il faut faire:** Immédiatement retirer les peluches rappelées de la portée des enfants et les jeter.

- [Produits touchés](#)
- [Ce que vous devez faire](#)

Produits touchés

Peluche Aladdin Genie de (10 pouces)

Description du produit

Le présent rappel vise les peluches Génie d'Aladin bleu (10 po).

CUP : 672781004234

Modèle : ID00423

Identification du risque

Le nez et la boucle d'oreille de la peluche peut se détacher formant ainsi de petites pièces dangereuses qui présentent un risque d'étouffement pour les jeunes enfants.

En date du 4 octobre 2019, aucun incident ni aucune blessure n'avait été signalé à l'entreprise au Canada.

Quantité vendue

Environ 7800 unités ont été vendues au Canada.

Période de la vente

Les produits affectés ont été vendus d'avril 2019 au 4 octobre 2019.

Lieu d'origine

Fabriqués en Chine

Entreprises

Distributeur	Imports Dragon Boisbriand Québec CANADA
Fabricant	Wan Le Toys Guangdong CHINE

Images (sélectionner une vignette pour agrandir)



Ce que vous devez faire

Les consommateurs devraient immédiatement retirer les jouets rappelés de la portée des enfants et les jeter.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ils peuvent communiquer avec le service à la clientèle de Imports Dragon au 1-866-559-8128 entre 8h30 et 16h, heure de l'Est du lundi au vendredi ou par [courriel](#).

Conformément à la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation, il est interdit de redistribuer, de vendre ou même de donner les produits rappelés au Canada.

Santé Canada incite les Canadiens à signaler tout incident touchant la santé ou la sécurité lié à ce produit ou à tout autre produit de consommation ou cosmétique en remplissant le [formulaire de rapport d'incident concernant un produit de consommation](#).

Ce rappel est également affiché sur le [site du Portail global de l'OCDE sur les rappels de produits](#), qui présente d'autres renseignements sur les rappels de produit de consommation internationaux.



Agence de la santé publique du
Canada
Agence canadienne d'inspection
des aliments
Transports Canada

Participation du public

Application mobile
Inscrivez-vous
Galerie de vidéos

Groupe cible

SANTÉ
canadienssante.gc.ca

VOYAGE
voyage.gc.ca

SERVICE CANADA
servicecanada.gc.ca

EMPLOIS
guichetemplois.gc.ca

ÉCONOMIE
plandaction.gc.ca

Canada.gc.ca